



DECISION N° 2023-1296

Procédure adaptée relative aux travaux dans les cimetières 2023

Direction Maintenance du Patrimoine

Le Maire,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L 2122-23 et L 2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de fonction et de signature à Monsieur François DUSSAUBAT.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique, sur offres de prix forfaitaires, fermes et non actualisables, il convient de conclure un marché concernant les travaux dans les cimetières 2023.

Dans le cadre de l'entretien des cimetières, la ville de Perpignan a décidé, comme tous les ans, de réaliser des travaux de rafraîchissement et d'embellissement.

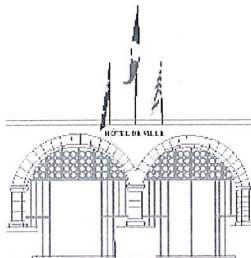
Les travaux prévus sont :

Cimetière du Sud :

La réfection du cheminement pour le jardin du souvenir,
La création d'un nouveau carré à droite de l'entrée,
Les enrobés de l'allée.

Cimetière du Haut Vernet :

Des travaux de maçonnerie dont la réfection du chapeau du mur d'enceinte.



Cimetière de l'Est :

Des travaux de serrurerie avec la mise en place des grilles sur les caniveaux pour la sécurité des usagers.

Dans les 5 cimetières :

Pour la Toussaint :

Le nettoyage des carrés communs, enfants, confessionnels et militaires.
L'apport de gravillon pour les embellissements

La consultation se décompose en **5 lots** :

- Lot 1 : Maçonnerie
- Lot 2 : Marbrerie
- Lot 3 : Serrurerie
- Lot 4 : Mise en propreté des carrés
- Lot 5 : Goudronnage.

Le projet est estimé à 54 000 € HT.

Le 7 août 2023, un avis d'appel public à la concurrence a été inséré sur le site internet de la ville, fixant la date limite de réception des offres au 15 septembre 2023 à 12 h.

Pour le lot 1 « maçonnerie », 5 offres ont été reçues dans les délais. L'estimation de ce lot est de 7 500 € HT, et la moyenne des offres est de 10 351 € HT.

Pour le lot 2 « marbrerie », 1 offre a été reçue dans les délais. L'estimation de ce lot est de 6 400 € HT, et le montant de l'offre est de 5 170 € HT.

Pour le lot 3 « serrurerie », 3 offres ont été reçues dans les délais. L'estimation de ce lot est de 1 600 € HT, et la moyenne des offres est de 4 465 € HT.

Pour le lot 4 « mise en propreté des carrés », 1 offre a été reçue dans les délais. L'estimation de ce lot est de 8 340 € HT, et le montant de l'offre est de 7 893, 87 € HT.

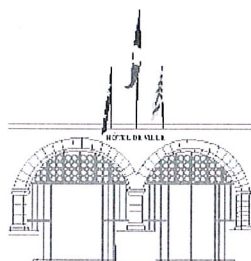
Pour le lot 5 « goudronnage », 5 offres ont été reçues dans les délais. L'estimation de ce lot est de 30 100 € HT, et la moyenne des offres est de 30 723, 15 € HT.

Le détail de l'analyse des offres sera joint en annexe.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES pour tous les lots :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- prix : mode de calcul (offre/moyenne des offres) x coefficient : 90 %,
- délai : mode de calcul (délai proposé/délai maximum) x coefficient: 10 %.



DECIDE

ARTICLE 1 :

De retenir après analyse et négociation, l'offre économiquement la plus avantageuse et parfaitement conforme aux prescriptions techniques demandées, présentée par :

- Pour le lot 1 : FERRERES Maçonnerie, 2 lotissement plein soleil 66130 Saint Michel de Lotes, pour un montant de 9 260 € HT et un délai de 10 jours ouvrés.
- Pour le lot 2 : SAS SIUTAT, 3360 avenue Julien Panchot 66000 Perpignan, pour un montant de 5 170 € HT et un délai de 2 jours ouvrés.
- Pour le lot 3 : SAS FSM, ZAE – 8 rue Marcel Paul 66470 Sainte Marie la Mer, pour un montant de 1 900 € HT et un délai de 3 jours ouvrés.
- Pour le lot 4 : PAYSAGES CATALANS, 3 rue André Tourné 66470 Sainte Marie la Mer, pour un montant de 7 893, 87 € HT et un délai de 10 jours ouvrés.
- Pour le lot 5 : SPIE BATIGNOLLES MALET SA, 565 rue Louis Delage 66000 Perpignan, pour un montant de 24 900, 62 € HT et un délai de 8 jours ouvrés.

ARTICLE 2 :

En application de l'article R 2181-1 du Code de la Commande Publique, les candidats non retenus, ont été avisés par courrier en date du 23 octobre 2023.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général des Services Techniques,
Monsieur le Receveur Municipal,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Fait à Perpignan, le **08 NOV. 2023**

ID Télétransmission : **066-216601369- 20231108-182145-AU-1-1**

Accusé reçu le : **08 NOV. 2023**

Affiché le : **08 NOV. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

